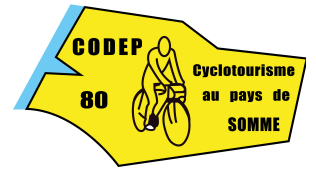




# Comité départemental Cyclotourisme de la Somme

Siège social : MAAM, 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS  
N°Siret : 447 821 182 00030



## Rapport Commission Jeunes & Familles 2022

### Les jeunes :

Développer la pratique auprès des jeunes est une des priorités de l'Etat.

La FFCT est partie prenante dans ce développement, chaque jeune doit pouvoir faire du vélo, pas seulement dans les EFV mais dans chaque structure de la Fédération. Le club a une obligation de moyens envers cette population et le code du sport oblige le contrôle de l'honorabilité des encadrants. La mise à jour de la réglementation a eu lieu en début d'année. Vous pouvez retrouver celle-ci sur la base documentaire "Commissions fédérales-jeunes".

La situation des jeunes au niveau du CoDep est restée stable avec un total de 44 jeunes de -18 ans avec seulement 3 féminines. Nous comptons 2 EFV, plus 1 par rapport à 2021 par parrainage. Ces structures comptent 22 jeunes, soit la moitié de la population. Malheureusement une structure qui compte 15 jeunes ne rejoint pas l'EFV. Dommage, le résultat de la professionnalisation...

10 structures ne possèdent aucun jeune dans leur rang, plus de la moitié du CoDep.

Les activités jeunes sont multiples mais pas d'organisation dans le département et peu ou prou au niveau régional, pas de participant au critérium du jeune cyclotouriste, idem pour le concours d'éducation routière. 1 seul participant au séjour sportif et découvertes (Englebelmer VTT).

Le niveau national a été complètement oublié.

Le challenge des EFV s'en ressent forcément, 123 et 135<sup>ème</sup> sur 154 classés.

J'ai reçu "**à ma demande**" des EFV le CR des activités 2022, **un questionnaire en ligne de 39 questions**. L'activité se concentre sur le programme pédagogique et la pratique en locale.

### NOUVEAUTE 2023

Le "Savoir Rouler à Vélo" n'a pas été mis en place, pas de la faute des structures mais simplement que nos jeunes veulent faire du vélo pendant le temps scolaire, **idem pour les enseignants, on préfère faire du vélo, une bonne chose que des mathématiques ou du français et il y a 15% des jeunes en situation d'illettrisme dans le département**. Nous n'avons pas d'agrément. Nous avons utilisé les subventions obtenues à l'achat de matériel pour son installation.

**L'animateur club devra détenir une formation spécifique pour le mettre en place, on simplifie 24 heures de formations en plus soit 3 jours...**

Le CoDep a intégré le comité de pilotage du SRAV mis en place au niveau de la préfecture.

Le CoDep a mis en œuvre les vacances apprenantes " mon patrimoine à vélo" sur sollicitation d'une école durant les vacances scolaires

Nous étions là pour la mise en place des circuits et assurer l'encadrement, la sécurité d'un groupe de 14 enfants de 8 à 11 ans.

Après moult tergiversations, une convention avec l' Education Nationale de la Somme a été signée. Tous les cadres formés du CoDep ont obtenu l'agrément afin d'intervenir pendant le

temps scolaire notamment pour mettre en place le SRAV mais pas seulement. J'avais d'ailleurs demandé aux clubs de s'inscrire sur le site dédié, un seul en plus de celui déjà inscrit. C'est peu !

2023, une grande année, l'organisation actée d'un critérium VTT par le club d'Englebelmer VTT le 24 juin, le critérium régional au même endroit à la même date.

Bravo au club pour son engagement, sa disponibilité.

Espérons la mise en place effective du SRAV dans le cadre scolaire, 23 éducateurs ont leur agrément.

Il y a déjà des sollicitations d'écoles primaires, maintenant il faudra y répondre !

Nous sommes là pour vous venir en aide dans ce dispositif.

Un projet, la communication fonctionne avec l'Education Nationale, les agréments possibles par leur formation.

Le calendrier des manifestations jeunes est sorti, il sera transmis aux présidents de club.

2023 dans les Hauts de France des critériums route, VTT, des concours d'éducation routière et la projection d'un séjour sportif et découvertes.

Je précise qu'il n'est pas obligatoire d'être dans une EFV pour y participer idem pour une participation au régional.

Je me réitère mais inscrivez-vous sur le site dédié du SRAV, il y va de notre crédibilité !

N'oublions pas : ***Le cyclotourisme est une passion qui se partage de génération en génération...***

### *Familles :*

La participation en famille est active sur le département.

Au niveau du département, 49 familles avec 101 licencié(e)s. Difficile de faire un point précis, deux possibilités pour la licence famille soit le chef de famille s'inscrit en tant que famille soit il s'inscrit comme adulte, dans cette dernière, il ne figure pas en tant que famille.

De nombreux clubs pour "Mai à Vélo", "Vivons-Vélo", manifestations que l'on peut considérer comme des randonnées familiales, tout comme certains parcours proposés lors des manifestations des clubs !

**Une concentration « jeunes et familles » aura lieu cette année à AYTRE (17) du 18 au 21 mai le week-end de l'ascension. Manifestation labellisée.**

Un souhait que je réitère, pourquoi pas une manifestation famille en 2023, un club volontaire !

Une randonnée vélo promenade®. **L'origine de cette manifestation est Samarienne.**

*N° AG/2022*

*Jacky ESTIENNE et Maurice FORTRIE*

*Commission "Jeunes et Familles" du CoDep SOMME.*

*Departement80-jeunes@ffvelo.fr.*